

Tarif des frais et honoraires au 1^{er} janvier 2017 – Gestion privative

Honoraires à la charge du propriétaire bailleur exprimé en fonction du taux actuel de TVA (20 %)

IMMO DE FRANCE NORMANDIE assure les démarches administratives, juridiques, techniques et financières pour le compte du bailleur. IMMO DE FRANCE NORMANDIE appelle les loyers et les charges, les recouvre, établit un compte rendu de gestion trimestriel. IMMO DE FRANCE NORMANDIE procède à une reddition trimestrielle.

HONORAIRES DE GESTION	Honoraires de base baux d'habitation, civils, professionnels, commerciaux et ruraux :	
	Encaissements * :	6%HT avec un minimum de 420 €uros TTC par lot géré **
	Frais administratifs par reddition :	5,20 €uros TTC
	Frais de bureau :	92 €uros TTC par lot et par an
	Honoraires de base garages et parkings :	10 % HT des encaissements minimum annuel 180 €uros TTC**
	Prestations particulières de gestion :	
	Acompte mensuel :	Majoration des honoraires de base de 0,5 % HT
	Reddition mensuelle de compte :	Majoration des honoraires de base de 1 % HT
	Versement dépôt de garantie au bailleur :	Majoration des honoraires de base de 0,5 % HT
Gestion d'un immeuble individuel :	Majoration des honoraires de 1,5 % HT	

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES	Déclaration de travaux :	A la vacation (minimum 2)
	Déclaration de sinistre :	Déclaration 40 €uros TTC
	Gestion de sinistre :	3,60 % TTC sur le montant TTC de l'indemnisation***
	Assistance aux expertises ou à la livraison :	A la vacation
	Suivi des travaux :	Travaux courants : inclus dans les honoraires de gestion
	Travaux exceptionnels :	à partir de 2.000 €uros TTC, 2,40 % TTC sur le montant des travaux avec un minimum d'une vacation
	Diagnostics (DPE – CREP – SURFACE – AMIANTE) :	
	Demande et suivi d'expertise :	20 €uros TTC
	ERNT :	50 €uros TTC
	A.N.A.H :	Constitution du dossier administratif –
	Etablissement de devis - Suivi de travaux :	A la vacation avec un minimum de 500 €uros TTC
	Constitution d'un dossier de contentieux à l'encontre d'un locataire :	40 €uros TTC à la charge du bailleur
	Suivi du dossier contentieux :	A la vacation
	Déclarations de revenus fonciers ou CRL :	A la vacation avec un minimum de 50 €uros TTC
Déclaration de TVA :	35 €uros TTC	
Représentation aux assemblées générales :	A la vacation avec un minimum d'une vacation	
Honoraires de fin de mandat et restitution de dossier :	A la vacation avec un minimum à 200 €uros TTC, sauf vente du bien par IMMO DE FRANCE NORMANDIE	

HONORAIRES DE LOCATION	Baux d'habitation :	
	Honoraires de location **** :	8 €uros TTC du m ²
	Frais d'état des lieux d'entrée :	3 €uros TTC du m ²
	Honoraires forfaitaires de commercialisation :	90 €uros TTC *****
	Refacturation de frais spécifiques de publicité à la demande du bailleur	
Baux civils, commerciaux, professionnels, ruraux, de location de garage et de parking :	Les honoraires sont à la charge du locataire.	

FRAIS RECUPERABLES	Frais de timbre postaux :	tarif poste
	Photocopie :	0,30 €uro la feuille

VACATION HONORAIRES	Heures ouvrables :	80 €uros TTC
	Hors heures ouvrables :	120 €uros TTC

*loyer, accessoires du loyer, charges, prestations, taxes locatives, fournitures individuelles,...) ; ** pour tout mandat conclu à partir du 1^{er} janvier 2015 ; ***avec un minimum d'une vacation ; ****incluant les frais de visite, constitution de dossier, rédaction de bail ; *****Ces honoraires forfaitaires concernent nos frais de tenue de vitrine commerciale, l'établissement de listes de locations, nos insertions sur nos sites internet.

IMMO DE FRANCE NORMANDIE

TRANSACTION | GÉRANCE | LOCATION | SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

siège social : 124 Boulevard de Strasbourg 76600 Le Havre - Tél : 02 32 74 06 20 - Email : idfn@immo-de-france.fr

5A au capital de 5.215.500 Euros | RCS Le Havre n° 437705080 | Code APE 6832A | ORIAS 08041663 | Carte professionnelle n° 1191G/1505TI délivrée par la Préfecture de Seine-Maritime
Garantie par GALIAN Assurances 89 Rue la Boétie 75008 PARIS